



## AUTO ÉCOLE CONDUITE PLUS

### FORMATIONS 2 ROUES

#### FORMATION

##### AM (BSR)

###### 🕒 C'EST QUOI ?

- Le permis AM, anciennement BSR (Brevet de Sécurité Routière), vous permet de conduire dès 14 ans un cyclo, scooter ou moto 50cm<sup>3</sup> en toute sécurité.
- Mais pas que ! Le permis AM option quadricycle vous permet également la conduite d'une « voiturette dite sans permis »

###### 🕒 LE FORFAIT COMPREND

- Les frais d'inscription
- 6h de pratique
- 1h de théorie
- 1 rdv pédagogique (min 1h)

🕒 FORMATION SCOOTER **280€ TTC**

🕒 FORMATION VOITURETTE **490€ TTC**

#### FORMATION

##### 125 CM3

- Une Formation **obligatoire** ! Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2011, le permis B permet de conduire une moto et un scooter de 50 à 125 cm<sup>3</sup> et véhicule trois-roues.

###### 🕒 POUR QUI ?

- Pour toute personne ayant un permis B depuis plus de 2 ans. Après une formation pratique **obligatoire** de 7 heures.

###### 🕒 COMMENT ?

- Cette formation est effectuée sur une motocyclette légère dotée d'une boîte de vitesse manuelle par un enseignant deux roues diplômé d'état.

###### 🕒 LE FORFAIT COMPREND

- Les frais d'inscription
- 6h de pratique
- 1h de théorie

🕒 FORMATION 125 CM3 **280€ TTC**

#### FORMATION

##### PASSERELLE A2 - A.

- Cette formation s'inscrit dans une démarche post-permis.

###### 🕒 POUR QUI ?

- Une fois votre permis moto ou maxi-scooter obtenu, vous vous verrez attribuer la catégorie A2 du permis de conduire, vous serez alors habilités à conduire des véhicules dont la puissance n'excède pas 35 kW (47,5 chevaux) durant deux ans.

###### 🕒 POURQUOI ?

- Au bout de ces deux ans de permis, si vous souhaitez accéder à la catégorie A de votre permis et par là même supprimer cette restriction, vous devez suivre une formation de 7 heures, sans repasser l'examen, couramment appelée passerelle A2 vers A.

###### 🕒 C'EST QUOI ?

- Cette passerelle A2 vers A s'organise en cours théoriques et pratiques conçus afin de faire le point sur l'expérience du deux roues que vous avez engrangé depuis l'obtention de votre permis et permet de vous aider à garder à l'esprit les notions et les gestes essentiels de la pratique du deux-roues.

###### 🕒 LE FORFAIT COMPREND

- Les frais d'inscription
- 6h de pratique
- 1h de théorie

🕒 FORMATION PASSERELLE **280€ TTC**